



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droit du travail

Question écrite n° 119967

Texte de la question

M. Pascal Terrasse souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les difficultés rencontrées par les parents dont un enfant subit une longue hospitalisation. En effet, lorsqu'un enfant doit être hospitalisé pour une grave opération et que son séjour nécessite plusieurs semaines à l'hôpital, les parents de ce dernier qui exercent une activité professionnelle n'ont aucun aménagement possible pour les aider à accompagner leur enfant sans prendre des journées de congé ou des journées sans solde. Aussi il souhaiterait savoir s'il n'est pas envisageable de prévoir, en fonction de la durée d'hospitalisation et de la présentation d'un certain nombre de justificatifs, des congés spécifiques pour les parents.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119967

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2327